

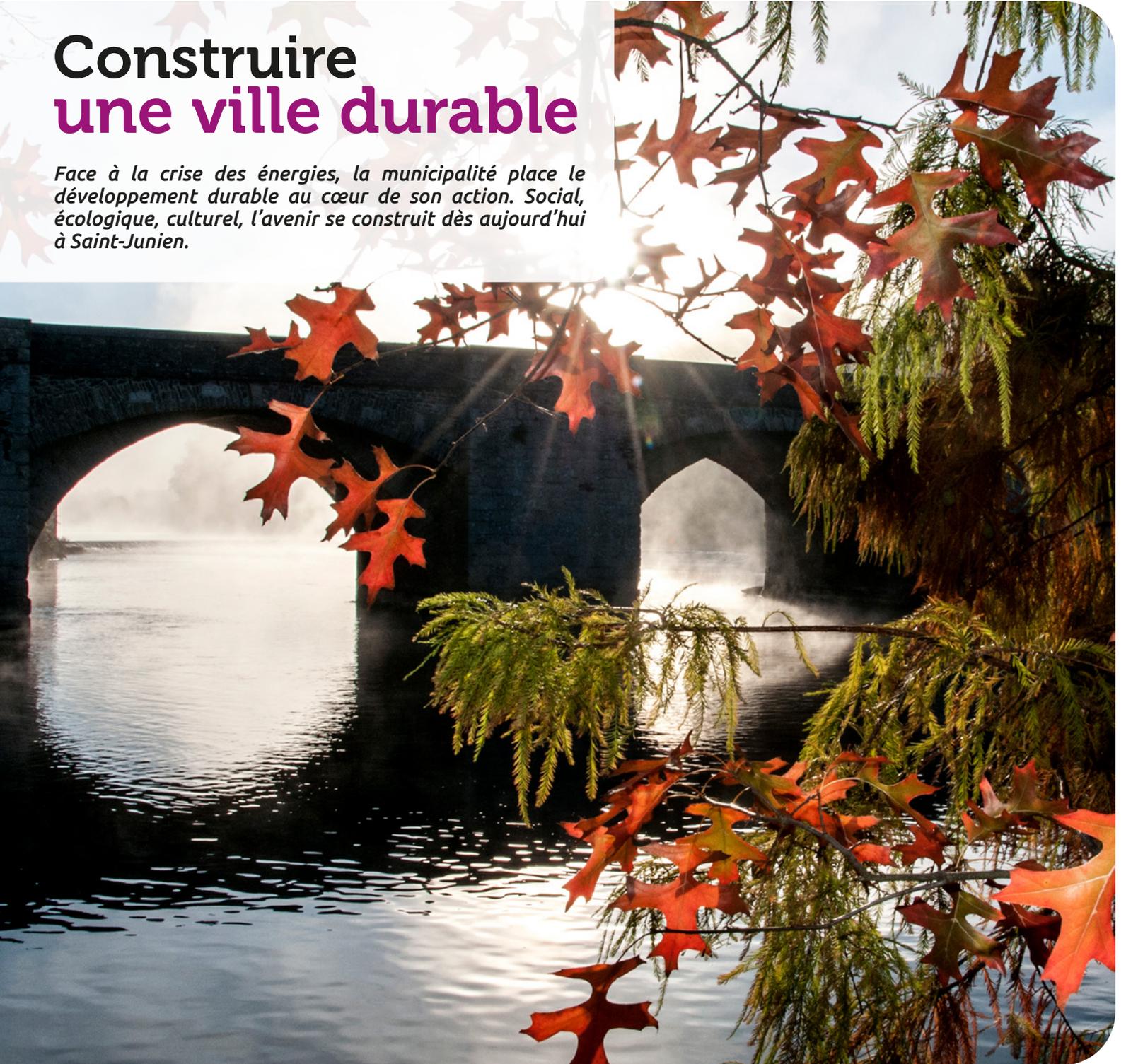
bonjour!

Le Magazine d'Information de Saint-Junien

N°38 | Semestriel | mars 2023

Construire une ville durable

Face à la crise des énergies, la municipalité place le développement durable au cœur de son action. Social, écologique, culturel, l'avenir se construit dès aujourd'hui à Saint-Junien.



Déjà mûr

Le potager municipal poursuit son développement après une première récolte couronnée de succès.



Ouvrez la Parenthèse

Des enfants aux séniors, à chacun sa raison de fréquenter les 2 structures d'accueil du centre social.



Dites-le avec des fleurs

Coup de projecteur sur une association qui sait embellir la commune : les Amis des fleurs.

mouvement

p. 4 Un projet qui porte ses fruits

p. 7 Sur votre chemin



ensemble

p. 8 La Parenthèse, c'est vous !



dossier

p. 10 Garder le CAP



plaisir

p. 12 La collégiale dévoile ses secrets...

p. 14 Une saison bien rythmée



du côté des assos

p. 15 Rendre la commune toujours plus belle

p. 16 Randonneurs... mais pas que



la tribune agenda

p. 18

p. 19



bonjour !

**Magazine municipal édité
par la Ville de Saint-Junien**

Place Auguste-Roche

87200 Saint-Junien

Tél. : 05 55 43 06 80

communication@saint-junien.fr

Directeur de la publication :
Pierre Allard

Création, conception, maquette :
LAgence.co - 05 55 12 13 13

Rédaction :
service communication
Ville de Saint-Junien,
l'Agence.

Photos :
service communication
Ville de Saint-Junien,
l'Agence.

Impression :
Fabrègue
7 000 exemplaires



10-31-1188 | Ce document est issu de
forêts gérées durablement et de sources
contrôlées / pefc-france.org

Plus d'infos sur le web



Retrouvez l'information au quotidien sur le site Internet :

www.saint-junien.fr



et sur notre page Facebook

cherchez « ville de Saint-Junien »

**Pierre Allard***Maire de Saint-Junien*

Battre le projet de loi sur les retraites et ne pas battre en retraite.

Depuis plusieurs semaines, nos concitoyens, notamment à Saint-Junien, battent le pavé avec détermination pour marquer leur hostilité franche à la réforme des retraites voulue par le président de la République. Le rallongement de la durée du travail de deux ans, associé à une augmentation de l'inflation inédite, tant sur les produits de consommation courante que sur l'énergie, créent les conditions pour le développement d'un fort mouvement social. Preuve en est la puissance des manifestations alors que 70% de la population se déclare hostile au projet.

Le gouvernement ne peut d'ailleurs pas se targuer d'une réussite exceptionnelle en ayant fait passer la loi de finances 2023 à coups de pièges constitutionnels tels que l'article 49.3, interdisant ainsi tout débat.

Pour une commune comme Saint-Junien, la conséquence de cette dernière loi de finances est immédiate. Le vote de la suppression de la CVAE (Contribution sur la valeur ajoutée des entreprises), anciennement Taxe professionnelle, va nous priver dans les années à venir de toute la dynamique de cette contribution. D'autant que les bases locatives étant réévaluées de 7,1%, par la loi de finances, ce sera une augmentation franche pour les taxes sur le foncier (bâti et non bâti).

En résumé, le gouvernement, une fois de plus, a fait le choix de donner aux grandes entreprises contre les ménages.

Pendant ce temps, l'opposition municipale bat la campagne pour s'opposer à des projets municipaux qui n'ont pour unique ambition que de participer au développement de la ville, que d'anticiper l'avenir, en prenant en compte du mieux possible les défis qui nous sont posés en termes de changement climatique. Il nous faut dans ce domaine nous réinventer, nous poser les bonnes questions. Ces défis majeurs ne se résoudront pas dans le cadre de conflits au sein du conseil municipal mais nécessitent un minimum de recul et de sens de l'intérêt général. L'histoire de Saint-Junien ne s'est pas écrite avec des petits caractères, mais bien avec des grands projets majeurs qui font la richesse de notre ville.

Un projet qui porte ses fruits

En alliant écologie, pédagogie et solidarité, le potager municipal de Saint-Junien tire un bilan très positif de sa première récolte et prouve que le développement durable peut commencer à l'échelle d'une collectivité.

Projet majeur de la mandature municipale, le potager communal porte ses premiers fruits. Depuis cet été en effet, plus d'un millier d'élèves ainsi que les résidents de l'institut médico-éducatif et de l'ESAT de Saint-Junien se régalaient quotidiennement de ses légumes bios cultivés à quelques kilomètres seulement de leur cantine. Tomates, poivrons, courgettes, pommes de terre, carottes, betteraves... À ce jour, 25 % des besoins de l'unité centrale de production alimentaire (UCPA) sont couverts, avec l'objectif d'atteindre les 80 % d'ici à trois ans.

UN SITE VALORISÉ

Loin d'être un simple effet de mode, le potager municipal, lancé au mois de mars 2022, marque une étape supplémentaire dans la démarche en faveur de l'environnement déjà amorcée avec la création de l'UCPA il y a deux ans. Situé sur l'île de Navière, propriété

de Porte océane du Limousin, ce terrain de trois hectares a dû faire l'objet au préalable d'un grand nettoyage et d'une remise en état des bâtiments. Un travail long et parfois fastidieux rendu possible grâce à l'arrivée de Mathieu Alfonsi, chef de culture, et au concours des services de voirie et des espaces publics ainsi que de l'association d'insertion A.L.E.A.S. Ainsi valorisé, le site retrouve ses fonctions de terre agricole et s'offre désormais aux regards des touristes grâce à la présence de deux chemins de randonnée.

« LA QUALITÉ EST DANS L'ASSIETTE! »

Côté assiette, là aussi le projet a conquis petits et grands. Déjà emballé par la nouvelle cuisine où il a pris place avec son équipe en octobre 2021, le chef David Mazeau ne tarit pas d'éloges sur ces denrées locales. « Certes cela demande un peu plus d'épluchage mais la qualité est dans les assiettes. De plus, si

besoin, on s'adapte : les courgettes sont arrivées avec trois semaines d'avance alors on a changé les menus. On téléphone à Mathieu et on s'organise, on a un excellent relationnel » assure le cuisinier qui n'hésite pas à communiquer auprès des enfants pour faire la promotion de légumes parfois méconnus des petits gourmets. « Lorsqu'on a servi des salades de tomates Noires de Crimée, ils se sont posé des questions reconnaît-il. Alors nous avons expliqué ce que c'était, où et comment ces légumes étaient cultivés et rapidement ils ont vu la différence de goût. »

Après une première récolte très positive, vient le temps des bilans afin d'envisager une gestion efficace des stocks. « Nous sommes en train de nous doter d'un logiciel permettant l'étiquetage intermédiaire quand un produit a été ouvert, ajoute David Mazeau, ce qui va limiter le gaspillage. »

123

En chiffres:

- 3,5 tonnes de légumes livrés
- 4 tonnes de légumes en stock
- 11 000 € estimés d'économie sur l'achat de légumes bio

Le mot de l'élue

Eliane Croci, adjointe en charge des travaux, des bâtiments et de l'aménagement durable.

« C'est une très belle récolte car malgré les aléas climatiques de cet été nous avons pu livrer dès le mois de juillet les premiers légumes à l'UCPA et nous avons même eu un petit surplus qui a été donné à l'épicerie solidaire. **L'objectif de fournir 25 % des légumes a été atteint.** C'était un des projets phare de notre début de mandat, porté par les services techniques et les espaces verts, **c'est donc pour nous un bilan très positif.** Les retours des enfants sont encourageants et cela nous permet également de répondre en partie à la loi Egalim. Enfin, **ce projet est tout à fait global puisqu'il comporte aussi un volet pédagogique** sur lequel nous travaillons en coopération avec les services techniques et un animateur de l'accueil de loisirs ainsi que des référents goûts dans les cuisines satellites. »



Une première récolte réussie



Mathieu Alfonsi et son équipe

Sur votre chemin...

Réhabilitation des réservoirs d'eau, réfection des trottoirs ou encore poursuite du projet de réseau de chaleur, le point sur les différentes actions en cours ou à venir prochainement dans les rues de Saint-Junien.

AU CHAMP DE FOIRE

Depuis le mois de novembre, la communauté de communes POL a débuté les interventions sur les réservoirs d'eau potable qui alimentent la partie basse de la ville de Saint-Junien. Situés sous le champ de foire, les deux réservoirs de 450 m³ chacun, construits en 1891, font l'objet d'une réhabilitation de leurs équipements hydrauliques et d'une révision complète de leur étanchéité. Ces travaux qui se déroulent jusqu'à fin mars permettront également d'installer un débitmètre sur les départs et arrivées du réservoir, de manière à suivre les volumes entrants et sortants de l'ouvrage, de remplacer l'armoire électrique, mais aussi d'améliorer la qualité de l'eau distribuée. Le coût total de cette action est de 250 000 €.

AVENUE JEAN JAURÈS, IMPASSE DES CASERNES

Le programme de réfection des trottoirs va commencer dans quelques semaines. Il a pour objectif de mettre en place des solutions permettant de faciliter leur entretien tout en préservant

leur perméabilité afin d'éviter la rétention d'eau. Cela permettra de minimiser les actions mécaniques de désherbage notamment.

LE PROJET RÉSEAU DE CHALEUR

La municipalité souhaite se doter d'un réseau de chaleur, projet phare de ce mandat. Ce système permettra de chauffer les bâtiments communaux de manière collective, via un réseau centralisé, mais également les collèges, le lycée Paul-Eluard ainsi que l'hôpital. La chaufferie biomasse qui alimentera ce réseau puisera son énergie dans la ressource locale que constituent les déchets de bois qui n'ont pas été valorisés. Ce dispositif permettra de réaliser d'importantes économies et d'obtenir un prix d'énergie de chauffage stable. Après les études de faisabilité, le projet suit son cours et la délégation de service public a été lancée en ce début d'année.

PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN

Le programme « Petites villes de demain » lancé en 2020 par le ministère de la cohésion des territoires vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes en renforçant les moyens des villes et des intercommunalités de moins de 20 000 habitants pour concrétiser leurs projets de territoire jusqu'à 2026. Il y a deux ans, Saint-Junien et Rochechouart ont été retenues parmi 1600 communes en France pour faire partie de ce programme qui permet de bénéficier de financements spécifiques, de disposer d'un réseau et de la prise en charge de postes de chargés de mission pour mettre en place des actions de revitalisation du territoire.

Le 21 décembre dernier une convention a été signée avec l'Etat pour définir un plan d'actions sur cinq ans. Les deux communes entrent donc cette année dans une phase opérationnelle qui comporte des éléments de réflexion sur la circulation et le renforcement de la végétalisation en centre-ville, sur le logement et les commerces.



Réservoir d'eau du champ de foire

La Parenthèse, c'est vous !

Lieu d'accueil et d'information, de rencontres, d'activités et de partages, le centre social La Parenthèse est destiné à tous les Saint-Juniauds. Zoom sur cet espace municipal qui séduit un public de plus en plus large...

Habitant de la ville ou de la campagne, enfant, ado, actif ou retraité, seul ou en famille, quel que soit votre profil, La Parenthèse vous ouvre grand ses portes ! Créé par et pour l'ensemble des habitants de la commune, sans condition de revenus, le centre social est réparti sur deux sites afin de garantir une meilleure présence sur le territoire : La Parenthèse de la Glane, 12 avenue Précoin et La Parenthèse du O à Fayolas.

Dans l'espace de 200 m² situé au nord de la commune, l'accent est mis sur la petite enfance et les séniors avec une

salle multifonction, une pièce destinée aux activités motrices et des bureaux partagés à la disposition des associations. A l'ouest de la ville, La Parenthèse de la Glane, un vaste bâtiment entouré de verdure, est davantage tourné vers les adolescents. C'est ici que se trouve notamment l'espace jeunesse, véritable cocon réservé aux 12-17 ans aux allures de chambre idéale avec ses canapés confortables, sa kitchenette, son baby-foot et ses PC.

FAÏTES VOTRE PROGRAMME !

Sur les deux sites, le public est encouragé à devenir force de proposition en

élaborant un programme d'animations susceptible d'évoluer en fonction des envies de chacun. C'est ainsi que les familles peuvent mettre en place une sortie nature, les ados préparer une soirée pyjama et les plus âgés concocter un apéro-jeux convivial, animer des ateliers couture ou profiter tout simplement d'une séance bien-être. A cela il faut bien sûr ajouter la possibilité pour tous de bénéficier d'un espace numérique, d'un accompagnement dans les démarches administratives, d'une orientation vers des services sociaux, d'une aide aux devoirs et d'une aide au départ en vacances.



L'aide aux devoirs

PRATIQUE

Retrouvez le programme complet des animations du centre social La Parenthèse ainsi que les heures d'ouverture sur le site de la ville de Saint-Junien www.saint-junien.fr
 Suivez les dernières infos sur Facebook : @Centre Social La Parenthèse – Ville de Saint-Junien

NOUVEAUTÉ !

Depuis le mois de janvier La Parenthèse est ouverte à tous les collégiens dès la 6^e.

ADRESSES DE LA PARENTHÈSE

- **La parenthèse de la Glane**
12 avenue de Précoin
- **La parenthèse du O**
Cité Fayolas - Bâtiment O

Contact au : 07 61 64 42 75, par mail laparenthese@saint-junien.fr ou sur le Facebook de La Parenthèse via Messenger.

En chiffres :

- + 38 % de fréquentation depuis 2019
- 136 familles accueillies en 2022 soit 341 personnes
- 70 jeunes fréquentent régulièrement l'espace jeunesse (depuis son ouverture en 2021)



Atelier cuisine



Garder le CAP

Confrontée à une augmentation sans précédent du coût de l'énergie en raison du contexte international, la ville de Saint-Junien s'adapte en faisant preuve de sobriété. Plusieurs mesures ont été prises pour réduire les dépenses tout en préservant le cadre de vie.

A Saint-Junien comme partout en France, l'heure est aux économies d'énergie. Coût de l'électricité multiplié par deux, facture du gaz multipliée par six... face à ces contraintes la municipalité se doit de mettre en place des mesures efficaces sans pour autant nuire à la qualité de vie des habitants. Un véritable numéro d'équilibriste auquel se sont prêtés les élus dès cet automne sur chaque poste de dépense.

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dépense majeure de la commune, l'éclairage public fait l'objet depuis plusieurs années d'une importante réflexion. Dès 2016, Saint-Junien a opté pour l'extinction nocturne (entre 23h30 et 5h30) ce qui a permis d'économiser environ 80 000€ par an. La proposition a donc été

faite d'éteindre totalement du mois de juin à août, période durant laquelle la luminosité est plus longue. Une telle mesure permettrait de réduire la facture de 40 000 €. Parallèlement, des lampadaires solaires pourraient être ajoutés dans des endroits particulièrement fréquentés en soirée tels que le Ciné Bourse ou le Palais des sports ainsi qu'au niveau de certains passages piétons dangereux. De plus, la municipalité envisage d'installer des antennes GPS sur les postes d'éclairage public ce qui offrirait la possibilité d'adapter plus finement l'extinction et l'allumage pour chaque lieu. Les bâtiments architecturaux sont eux aussi concernés avec une extinction complète de la Collégiale, du marché couvert, de l'hôtel de ville, du centre administratif et des chapelles Saint-Guignefort et Notre-Dame.

Consciente du changement notable que l'extinction de l'éclairage public engendre pour les Saint-Juniauds, la municipalité souligne que plusieurs études montrent que celle-ci n'a pas d'incidence sur la criminalité et la violence. Cela limite au contraire les petites incivilités (tapage nocturne, rassemblement bruyant...), le nombre de vols de véhicules et permet de réduire la vitesse de circulation ainsi que le nombre d'accidents graves.

LE CHAUFFAGE

Autre poste de dépense très important pour la municipalité, le chauffage connaît une hausse inédite avec un coût du gaz multiplié par six. Tout comme l'électricité, la période d'utilisation de cette énergie a dû être repensée. C'est pourquoi la période de chauffe des bâtiments commu-



L'ASSJ pétanque maîtrise les dépenses d'électricité dans la salle des Seilles

naux est désormais limitée de la Toussaint à Pâques et pourra être revue en fonction des conditions météorologiques. Une température de 19° C est maintenue dans les espaces occupés et de 14 °C dans les gymnases et ateliers. Dans les lieux vacants, le mode hors gel est privilégié ainsi qu'au marché couvert dont le coût estimatif de chauffage annuel atteint les 70 000 €. Cette décision d'économie s'étend également à l'usage de l'eau chaude sanitaire dans les bâtiments publics sauf ceux concernant la petite enfance et les lieux utilisés pour les sports d'extérieur. Jugu-ler les dépenses tout en veillant à ne pas en faire payer le prix aux usagers, tel est le défi que se sont fixés les élus.

Enfin, il faut noter que les diverses cam-pagnes d'isolation des bâtiments menées depuis 20 ans par la municipalité et les constructions récentes plus respec-tueuses de l'environnement tel que l'unité centralisée de production alimen-taire, permettent de limiter l'impact de ces mesures. De plus, le lancement de la consultation pour le schéma directeur im-mobilier et énergétique, en partenariat avec l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), devrait permettre d'engager un diagnostic du patrimoine et de prévoir les futurs inves-tissements afin d'améliorer les charges de fonctionnement et d'optimiser l'utili-sation des bâtiments municipaux.



« IL FAUT FAIRE DES EFFORTS »

Eric Fournet-Fayas, secrétaire du club de pétanque de Saint-Junien

« Nous avons trois rampes d'ampoules dans la salle des Seilles et désormais nous n'en allumons plus qu'une. Cela suffit et ne nous empêche pas de jouer. Nous allons rester ainsi tout l'hiver car les jours rallongent actuellement. Nous attendons avec impatience l'installation de leds et d'un disjoncteur pour chaque rampe ce qui nous permettra d'adapter l'éclairage : quand il n'y aura qu'un seul jeu, nous n'allumerons qu'une seule rampe de leds. Nous sommes conscients de la situation, il faut faire des efforts. Nous avons d'ailleurs aussi décidé de couper le chauffe-eau. »

ESSAYER DE CROIRE EN L'AVENIR

Pierre Allard, maire de Saint-Junien

« Cette situation est insupportable et ingérable pour les collectivités mais aussi pour le contribuable qui est confronté à la hausse du prix de l'énergie et du panier. Toutefois nous allons continuer d'avancer sur les projets structurants sur lesquels nous nous étions engagés. L'élaboration du réseau de chaleur notamment va se poursuivre car en permettant l'alimentation des principales installations publiques de Saint-Junien, cela fera baisser la facture. Les travaux prévus pour la voirie auront bien lieu mais nous ferons les ajustements nécessaires au niveau du service public communal. Je tiens à souligner et à saluer les excellentes relations que nous entretenons avec les associations et nos partenaires qui comprennent qu'un effort est nécessaire quant au chauffage, à l'eau, à l'éclairage... Ces petites choses mises bout à bout permettent de réduire les coûts. C'est un travail qui est engagé dans toute la commune avec le personnel, les associations, les entreprises, pour tenter de rationaliser les besoins.

Mais cela ne fait pas tout. Le vrai combat politique se mène au niveau de l'Etat et de la façon dont il peut aider les maires de France. Et là-dessus le moins qu'on puisse dire est que nous restons sur notre faim... L'Union Européenne ne nous donne pas plus de garantie. Cependant, nous ne pouvons pas demeurer dans cette absence de visibilité totale car cela obère la capacité d'investissement des communes. On essaye de croire en l'avenir tout en restant très précautionneux sur nos engagements. »

La collégiale dévoile ses secrets...

Entamés en 2020, les travaux de l'ancien cloître de la collégiale se poursuivent. Avec le début des fouilles c'est une étape importante de la réhabilitation du site qui s'annonce avant l'ouverture au public programmée en 2025.

Située au cœur de la ville, la collégiale de Saint-Junien constitue un lieu patrimonial majeur. Toutefois, sa partie nord avait été jusqu'à présent délaissée, en raison notamment de difficultés d'accès n'offrant pas de possibilité de recherches archéologiques qui pourraient éclairer son histoire. Consciente cependant de l'importance historique des lieux, la municipalité a lancé un vaste chantier de réhabilitation de l'ancien cloître. Tout d'abord, il s'agit dans un souci de conservation de l'église, d'assainir la partie nord de la nef. Plusieurs pans de toiture, accolés au flanc de la collégiale et encombrés de végétation, empêchaient en effet un écoulement optimal des eaux de pluies qui remontaient chaque hiver. La démolition des bâtiments va permettre de les dévier et de rendre ainsi l'édifice plus sain. De plus, les travaux vont offrir une nouvelle liaison piétonne entre la place Deffuas et la place Lénine, ce qui évitera de contourner la collégiale par la rue Marcel-Paul. Enfin, les travaux dans leur ensemble participent de la réhabilitation du patrimoine saint-juniaud en rendant lisible l'emprise de l'ancien cloître car le mur nord de l'église et les vestiges des piliers de la galerie s'offriront enfin au regard des visiteurs.

UNE VALORISATION DE NOTRE PATRIMOINE

Les premières interventions ont débuté en 2020 pour se poursuivre jusqu'en 2022 avec l'étalement des vestiges des piliers de l'ancienne galerie, préalable indispensable avant tous travaux. Puis, après un désamiantage, les toitures, couvertures, cloisons en bois et torchis ont été déposées manuellement. Les poutres de bois et les moellons de pierre résultant de la déconstruction



Le mur qui divise la parcelle sera déposé afin de niveler le sol pour les fouilles.

ont été entreposés au sein des services techniques. Les piliers pour leur part, ont été coffrés de bois afin de les préserver des chocs et des intempéries et le puits a été matérialisé et sécurisé. Côté eaux pluviales, un aménagement temporaire a permis de contrôler leur écoulement et le sol a été recouvert d'une couche de gravillons pour assurer le drainage.

L'élimination de plus d'un mètre de terre de remblai dans la partie nord de la parcelle – où les vestiges d'un ancien atelier de porcelaine du 19^e siècle devraient être trouvés – va permettre de déposer le mur qui la scinde en deux pour obtenir une surface d'un seul tenant dont le niveau homogène du sol va faciliter les recherches archéologiques. Ces dernières vont se décliner en deux

phases distinctes. En premier lieu, adossées à la collégiale, des tranchées seront effectuées pour permettre de mieux comprendre comment la circulation des personnes se déroulait dans l'ancien cloître. Le piquetage des murs clôturant la zone aura également pour vocation d'éliminer les joints situés entre les pierres ce qui offrira la possibilité d'observer dans le moindre détail la structure du bâti. Le retrait des bâches installées pour protéger les enduits permettra d'effectuer des relevés des nombreux types d'ouverture.

Les éventuelles découvertes de ces fouilles seront bien sûr prises en compte dans le projet final qui associera un architecte et/ou un paysagiste ainsi que les services de l'Etat et les associations du patrimoine locales.

Le saviez-vous ?

La terme « cloître » vient du latin « claustrum » qui désigne un enclos. Les cloîtres sont traditionnellement adossés aux murs des édifices accueillant une communauté de prière, comme les abbayes, les cathédrales ou les collégiales. Ils ont pu être imaginés sur les modèles des patios des villas romaines. Il s'agit d'un espace intérieur de forme carrée, bordé généralement de bâtiments et dont les murs sont flanqués d'une galerie. Cette liaison couverte permet de passer de l'église aux autres bâtiments utiles de la communauté comme les dortoirs et la salle capitulaire tout en étant protégé des intempéries. Le centre du cloître est planté de végétaux ou de pelouse et la présence d'un puits est habituelle. Les jardins symbolisent le paradis, c'est pourquoi leur harmonie souvent très ordonnée se veut à son image.

« Le début d'une belle aventure »

Thierry Granet, adjoint chargé de la politique événementielle, de l'identité patrimoniale et du devoir de mémoire.

« On avance et bien sûr les Saint-Juniauds seront invités à venir découvrir les lieux. Nous avons deux options en fonction de l'avancée des fouilles : soit elles sont réalisées avant les Ostensions et nous pourrions montrer le résultat aux visiteurs ; soit elles seront toujours en cours et nous ouvrirons alors le périmètre lors d'une journée portes ouvertes où il sera possible de déambuler de la cour de la collégiale jusqu'à la petite porte située à l'arrière en présence des archéologues et avec pour support des panneaux explicatifs. C'est le début d'une belle aventure puisqu'après, il faudra imaginer l'aménagement de cet endroit. L'idée est d'en faire un petit poumon vert en plein cœur de ville, quelque chose de sobre, sans fioritures, pour respecter et apprécier la beauté du lieu. »



Le piquetage des murs permettra d'observer finement la structure du bâti.



Les piliers ont été coffrés pour les préserver des intempéries et le puits matérialisé et sécurisé.



Une saison bien rythmée

Après plus d'un an consacré à fêter les 50 ans de l'école de musique et de l'orchestre municipal, le conservatoire à rayonnement intercommunal présente une nouvelle programmation avec le projet de développer des partenariats en direction des acteurs culturels locaux.

En avant la musique ! Si 2022 était placée sous le signe de la fête, 2023 sera celle de la reprise des bonnes habitudes et des projets pour le conservatoire. «*Nous redémarrons notre programmation sur tout le territoire avec une vingtaine de dates qui s'étaleront jusqu'à l'été. Des auditions, des concerts, un festival... c'est une année bien rythmée*» reconnaît François Guimbaud, le directeur de la structure. Parmi les moments forts de cette saison, on peut citer le festival des Jeunes Pousses qui se tiendra du 9 au 11 juin. «*C'est une vitrine du conservatoire qui montre toute l'étendue de nos disciplines et cela rassemble tout le monde, élèves, enseignants et parents*

autour de productions travaillées durant l'année.» souligne-t-il. Pour cette nouvelle édition, les musiciens joueront sur trois scènes différentes. Ils proposeront un tout nouveau projet avec la formation chorale et poursuivront leur collaboration avec la Mégisserie. «*Nous allons essayer de développer davantage ces partenariats avec d'autres structures culturelles de Saint-Junien ou de la communauté de communes telles que le Ciné Bourse confie le directeur. Cela peut nourrir de nouveaux projets et c'est quelque chose qui nous tient à cœur.*»

Labellisée conservatoire à rayonnement intercommunal par le ministère de la culture en 2020, l'école conserve

sa vocation première d'enseignement de la musique pour le plus grand nombre. Avec des effectifs stables et des enseignants particulièrement motivés et dynamiques, la structure a encore de beaux jours devant elle car la relève semble assurée... «*En mai 2022 nous avons pu délivrer un certificat d'études musicales (CEM) à un premier élève et deux autres sont inscrits cette année en flûte et en guitare explique François Guimbaud. Nous sommes désormais habilités à décerner ce titre qui témoigne d'un très bon niveau amateur. C'est pour nous une satisfaction bien sûr mais c'est également important pour les élèves car cela pourrait susciter des vocations...*».



Le conservatoire c'est...

- 500 élèves
- 25 enseignants
- 17 disciplines enseignées
- 3 sites (Saint-Junien, Rochechouart, Saint-Victurien)

Inscriptions

Les pré-inscriptions pour la rentrée de septembre 2023 sont ouvertes dès le mois de mai pour les enfants et les adultes.

Instruments enseignés : flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, cor, trombone, tuba, percussions, piano, accordéon chromatique, violon, violoncelle, guitare classique. A partir de 12 ans au département des musiques actuelles (Saint-Victurien) : guitares, basse, batterie, claviers.

Conservatoire à rayonnement intercommunal Jean Ferrat
18 avenue Léontine-Vignerie
87200 Saint-Junien
Tél.: 05 55 02 59 81
ecoledemusique@pol-cdc.fr

Rendre la commune toujours plus belle

Que serait Saint-Junien sans les Amis des fleurs ? Une association devenue, au fil du temps, emblématique de ce qu'il est possible de réaliser bénévolement et de façon désintéressée au service de la commune. Rencontre avec Alain Lebègue, un président aussi heureux que dynamique.

Alain Lebègue est devenu président des Amis des fleurs il y a 5 ans et il poursuit depuis lors le développement de l'association qui compte cette année 102 adhérents. « *Ce qui nous réunit, c'est l'amour des fleurs et de la nature... Cela permet de s'évader du quotidien. Chacun sait bien que lorsqu'on jardine, on oublie plus facilement ses soucis. Le côté humain est également primordial ; nous avons d'excellentes relations entre nous et je remarque qu'il y a un rajeunissement de nos adhérents. Je ne sais pas si cela est lié à une prise en compte plus importante des questions d'environnement ou à la situation économique mais il y a de plus en plus de gens qui s'intéressent aux potagers par exemple* » explique-t-il.

L'idée de l'association est également

de proposer une grande variété de manifestations pour permettre à des gens qui peuvent avoir des motivations différentes de se retrouver. « *Tous nos adhérents ne participent pas forcément à tout ce que nous organisons mais nous voulons qu'ils puissent tous trouver une activité qui leur corresponde au cours de l'année. Nous essayons également d'innover. Au départ par exemple nous organisons des ateliers consacrés à la taille des rosiers. Puis nous nous sommes intéressés à la taille des arbres fruitiers et, cette année, nous allons mettre en place des initiations au greffage avec l'association Prom'Haie* » poursuit Alain Lebègue.

L'association a également à cœur d'animer tous les espaces de la cité, à commencer par la place Lacôte, avec le

Troc'Plantes et le marché de printemps. Cette première manifestation, fondée sur l'échange symbolise d'ailleurs parfaitement l'esprit de convivialité des Amis des fleurs.

Mais la manifestation phare de l'année florale est évidemment la Fête des plantes, du jardin et de la nature dont la 7e édition se déroulera le 22 octobre prochain. Elle devrait réunir plus de 150 exposants pour 4 500 visiteurs.

Comme on le voit, l'association fonctionne bien et, si elle continue de croître, elle prend aussi très au sérieux son rôle civique puisqu'elle a fait le choix cette année, en raison des difficultés liées à la crise des énergies auxquelles se trouve confrontée la commune, de ne pas solliciter de subvention.

Le programme de l'association

- **Mardi 14 mars, jeudi 6 avril et jeudi 27 avril** : Ateliers Nichoirs de 10h à 12h et de 14h à 18h, salle Amédée-Burbaud.
- **Lundi 20 mars et 3 avril** : Ateliers d'art floral de 14h30 à 16h30.
- **Dimanche 16 avril** : Troc-plantes de 9h30 à 12h, place Lacôte.
- **Samedi 22 avril** : Atelier de vannerie (sous réserve).
- **Dimanche 7 mai** : Marché de printemps de 9h à 18h, place Lacôte.
- **Fin juin-début juillet** : Concours communal des maisons fleuries.
- **Dimanche 22 octobre** : Fête des plantes, du jardin et de la nature de 9h à 18h30, salle des congrès et esplanade du Châtelard.
- **Samedi 18 novembre** : Remise du prix du concours communal des maisons fleuries et exposition de photos à 15h30 salle Amédée-Burbaud.

Comme chaque année, l'association participera au Téléthon début novembre en vendant des bulbes au profit de l'AMF.

Randonneurs... mais pas que

Entre 500 et 600 km de sentiers à surveiller chaque année.

En plus de leurs activités pédestres, les dynamiques associations de marche de Saint-Junien possèdent un rôle de valorisation du territoire en effectuant un travail régulier de veille, d'entretien et de balisage des sentiers de randonnées de la commune et du département.

Régulièrement, ce sont plus de 250 marcheurs des trois associations qui arpentent les 60 kilomètres des six circuits de la cité gantière. Des randonneurs qui se trouvent ainsi aux premières loges pour juger de l'état des sentiers, en ouvrir d'autres, les entretenir et veiller à la qualité du balisage. Depuis 80 ans et la création des sentiers de grande randonnée, ce sont les bénévoles des associations qui assurent ce rôle, un travail de fourmi qui occupe à la belle saison les baliseurs des trois associations. Le comité départemental de randonnée, qui organise des formations de baliseur et d'animateur, confie tous les ans entre 500 et 600 kilomètres

à surveiller, répartis entre tous les clubs de la Haute-Vienne.

« Ici, ce n'est pas de la compét' ! » lance Jacques Delage, président de l'association Marchapied qui compte 83 adhérents. « Nous marchons pour nous faire plaisir avant tout » explique-t-il. « Nous proposons des randonnées douces et des randonnées santé, ouvertes à tout le monde, ainsi que de la marche aquatique. En ce moment, l'eau est à 4 degrés alors nous avons des combinaisons en Néoprène mais l'été, nous parcourons entre 1,5 et 2 kilomètres en short et en baskets au plan d'eau de la Guerlie à Videix ».

Même philosophie du côté de l'association ADN (Autour de nous) qui, forte de ses 150 marcheurs, offre presque tous les jours de la semaine une sortie à ses adhérents. Chaque jeudi, explique le président, *« nous proposons au choix de chacun, deux randonnées de kilomètres différents avant de nous retrouver à l'arrivée, autour d'un goûter convivial ».*

A cette activité de marche traditionnelle, il faut ajouter les quatre séances hebdomadaires de marche nordique ouvertes aux marcheurs de tous niveaux. L'ensemble est encadré par des animatrices et animateurs diplômés.

Mais ADN c'est aussi une randonnée mensuelle d'environ vingt kilomètres sur la journée afin de découvrir de nouveaux chemins plus éloignés de son secteur d'intervention habituel.

Fidèle à la tradition, ADN organise également tout au long de l'année, des animations exceptionnelles ouvertes au public (la randonnée gourmande, la gant'rando, la balade et le repas des Potirons...) ainsi que des randonnées caritatives ou thématiques, sans oublier le voyage annuel particulièrement prisé qui permet à une cinquantaine de personnes de découvrir les belles régions et les beaux chemins de France.



Gant'rando Mortemart

Crédit photos: ADN87

Le mot de l'élu

Claude Balestrat, conseiller délégué en charge de l'aménagement des bords de Vienne et de Glane.

« Nous avons beaucoup de marcheurs sur la commune et la demande est de plus en plus forte. Il est évident que nous avons encore beaucoup de travail à effectuer pour aménager tous les chemins ruraux de notre territoire qui ne sont pas encore reconnus ni balisés. Nous avons la chance en Limousin de posséder un patrimoine important dans ce domaine : des ruisseaux, des forêts, de superbes sentiers ombragés... qui ne sont pas exploités. Il est donc nécessaire de conforter les associations qui sont parties prenantes dans l'ouverture, le balisage et l'entretien afin de valoriser ce patrimoine. La commune possède six sentiers de randonnée dont trois inscrits au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR).

Pour les autres, nous envisageons de les aménager prochainement afin qu'ils soient sécurisés et accessibles de manière permanente. Ils sont particulièrement attrayants et dans le cadre de notre convention avec Prom'haies, nous aurions la possibilité de replanter certaines portions de haies.

Parmi les autres projets en cours, nous pouvons citer la première tranche du sentier d'interprétation autour de l'ancien barrage du Gué Giraud qui devrait débuter cette année. De même, nous avons le projet de rétablir le chemin rural qui relie le Pré de la Colle au pont Robinet (limite de commune avec Saint-Martin-de-Jussac) et en profiter pour remettre en état le petit pont. Nous allons également prolonger le chemin rural au départ de Chez Adèle après le pont Notre-Dame, pour rejoindre l'île de Chaillac. »

Des projets qui ne demandent qu'à être réalisés.

La randonnée à Saint-Junien c'est...

- **6 chemins de randonnée** (www.saint-junien.fr/vivre/se-divertir/randonnees).
- **60 km balisés.**
- **3 sentiers inscrits au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR).**
- **3 associations.**
- **Plus de 250 marcheurs adhérents d'une association.**



Pose signalétique FFR

PRÉCISIONS SUR LE BALISAGE

Le balisage ne s'effectue pas au hasard. Certains codes et contraintes sont à respecter : code de couleurs, respect de certaines essences d'arbres, choix des supports, emplacements visibles et bien disposés...

Il existe 3 types d'itinéraires et donc 3 balisages différents :

- **Les GR (chemins de Grande Randonnée)** qui correspondent à des linéaires, allant d'un point A à un point B (Itinéraires balisés en blanc et rouge).
- **Les GRP (chemins de Grande Randonnée de Pays)** conçus généralement en boucle (Itinéraires balisés en jaune et rouge).
- **Les PR (chemins de Promenade et de Randonnée)** conçus en boucle ou en Aller/retour. (Itinéraires balisés en jaune).

Balisage GRP Monts d'Ambazac



Crédit photos: ADN87

AUTOUR DE NOUS

1 av. Voltaire
87200 St Junien
www.autourdenous87.fr
adn.pol87@gmail.com
Tél.: 0626721168

MARCHAPIED

1 av. Voltaire
87200 – St Junien
www.marchapied87.fr
marchapied87@gmail.com
Tél.: 0606664317

P.A.R. CHEMIN

Antardieu
87200 – St Junien
jacques.vigier@yahoo.fr
Tél.: 0678277868

SAINT JUNIEN

C'est dans l'adversité que se révèlent les talents dit-on souvent. Au moment où des centaines de milliers de salariés ont battu le pavé pour combattre la réforme des retraites voulue par le président de la République, au moment où le prix de l'énergie explose pour faire le plein, se chauffer, s'éclairer, travailler, il est évident que l'adversité lève un mur de pessimisme pour nos concitoyens.

La municipalité est confrontée aux mêmes difficultés, notamment avec la hausse des coûts de l'énergie (gaz, électricité) qui nous a conduits à prendre des mesures d'économie fortes sur l'éclairage et le chauffage des salles municipales, entraînant des réductions des budgets des services municipaux. L'association des Maires de France a demandé à ce que toutes les communes bénéficient d'un bouclier tarifaire pour l'énergie. Pour l'instant, peine perdue.

Malgré tout, nous pensons qu'il ne faut surtout pas arrêter le programme de développement engagé pour l'avenir de la commune. C'est pour cela que nous avons lancé un programme de réseau de chaleur, ainsi que le projet du crématorium. Nous y reviendrons dans les prochaines publications municipales.

Un autre projet de développement communal concerne le lotissement dit « des Goulas ». Il s'agit d'un projet exemplaire en matière de développement durable. Les commissions municipales travaillent sur le dossier. L'opposition, bien que participant à ces travaux a d'ores et déjà tiré certitudes et argumentaires pour clouer ce projet au pilori. Sans doute faut-il y voir la faiblesse de ceux pour qui le développement de la commune passe toujours par l'inaction et le dénigrement systématique. L'écologie n'a pourtant pas vocation à l'immobilisme. Les communes et les communautés de communes ont même une responsabilité toute particulière en termes de respect de l'environnement. C'est le sens de notre engagement sur le dossier des « Goulas ».

Groupe des élus majoritaires de la commune de Saint-Junien.

Politique de l'eau : Saint-Junien boit la tasse !



La **gestion de l'eau** est une compétence exercée par la communauté de communes Porte Océane du Limousin (POL) depuis le 1^{er} janvier 2020. Et depuis cette date, force est de constater que tout se dégrade en la matière...

Saint-Junien n'avait connu **aucune augmentation des tarifs de l'eau potable** au cours du mandat précédent (2014-2020), signal envers les usagers rendu possible par **l'excellente gestion de ce service exploité en régie municipale**. Malheureusement, dès que la compétence a été transférée à la POL, cette situation a été remise en cause et des hausses successives du prix du m³ ont eu lieu pour notre commune :

- **+8,21%** entre 2020 et 2021
- **+4,83%** entre 2021 et 2022
- **+2,63%** entre 2022 et 2023

Autrement dit, c'est une **augmentation de +16,42%** qui a été appliquée à Saint-Junien **sur la période 2020-2023**, sans aucune justification. La convergence tarifaire au sein de la POL n'a été en réalité qu'un alignement sur les tarifs les plus élevés. **Où est alors l'intérêt de la mutualisation censée faire des économies ?**

« Énergie citoyenne » plaide pour **un nouveau mode de tarification de l'eau**, en fixant des tarifs progressifs et incitatifs, calculés, pour les particuliers, en fonction de la consommation, du nombre de personnes vivant dans le foyer et des revenus de ce dernier, afin de promouvoir les **bonnes pratiques d'utilisation de notre eau de manière juste et solidaire**. De plus, nous sommes favorables aux **premiers m³ d'eau gratuits pour tous**. Enfin, des **tarifs spécifiques aux entreprises et collectivités publiques** (hôpital, collèges, lycées...) devront être adoptés, là encore en ayant le souci de la lutte contre le gaspillage.

Car si l'état du réseau de distribution est bon dans notre ville, il nous faut rester vigilants. En effet, **le rendement net est en constante dégradation** passant de 91,48% en 2019, à 90,26% en 2020 puis à 85,49% en 2021 où les **pertes inconnues ont représenté 94 987 m³**. Investir massivement dans le réseau pour prévenir les fuites, c'est faire rimer économie et écologie.

Groupe « Énergie citoyenne - Écologie Solidarité Démocratie » : Yoann Balestrat, Frank Bernard, Frédéric Dauvergne, Jean-Sébastien Piel et Nathalie Tarnaud.

E-mail : energie-citoyenne@laposte.net

Port. : 06 46 66 24 97

www.energie-citoyenne-saint-junien.fr

Ces dates concernent des événements toujours programmés au moment de l'édition du magazine. Il est conseillé de vérifier leur maintien quelques jours avant la date indiquée. Plus de détails et autres manifestations non connues lors de la publication sur www.saint-junien.fr

Mars

→ Jusqu'au 1^{er} avril :

Exposition GAÏA, reliquaires et merveilles de la terre de Joëlle Thabaraud.

Halle aux grains - Mardi, jeudi et vendredi de 13h45 à 18h15 ; mercredi et samedi de 10h00 à 12h00 et de 13h45 à 18h15.

→ Vendredi 17 :

Loto de l'ASSJ basket.

Salle des congrès - 20h45. Réservations conseillées par SMS au 06 20 95 24 87 ou 06 30 21 28 64.

→ Samedi 18 :

Rencontre avec Gérard Gonfroy organisée par la médiathèque autour de son ouvrage Les Troubadours Limousins.

Salle Laurentine-Teillet - 16h00.

→ Samedi 18 et dimanche 19 :

Braderie de l'association "Danse pour le diabète 1"

Salle Amédée-Burbaud
Samedi de 9h00 à 17h00
Dimanche de 9h00 à 12h00

→ Samedi 18 :

Carnaval.

Départ place Roche à 14h30.

→ Samedi 18 :

Formation au compostage pour les particuliers organisée par le SYDED.

→ Dimanche 19 :

Cérémonie commémorant la fin de la guerre d'Algérie.

Stèle du champ de foire - 11h00.

→ Dimanche 19 :

Ostensions - Bénédiction et arboration des drapeaux.

Collégiale, Chapelle et portes de la ville.

→ Vendredi 24 :

Lectures autour des livres pop-up dans le cadre de la semaine de la petite enfance.

Médiathèque - 10h00.

→ Samedi 25 :

Animation musicale par Anne-Claude Charriau.

La Parenthèse du O - 10h00.

→ Jeudi 30 :

Don du sang.

Salle Amédée-Burbaud - De 15h00 à 19h00. Rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

Avril

→ Dimanche 1^{er} :

Vide-grenier de l'école Joliot-Curie.

Champ de foire - De 6h00 à 19h00. Réservation d'emplacement au 06 70 81 46 46.

→ Mercredi 5 et jeudi 6 :

L'heure du conte fait son cirque.

Salle Laurentine-Teillet - Mercredi à 10h30 et 16h30, jeudi à 10h30. Sur inscription au 05 55 02 17 17.

→ Samedi 8 et dimanche 9 :

Salon des antiquaires.

Halle aux grains.

→ Samedi 8 et dimanche 9 :

Inter comité de handball.

Palais des sports.

→ Vendredi 14 :

Ouverture du tombeau de saint Junien et vénération des reliques

→ Dimanche 16 :

Troc Plantes.

Place Lacôte - De 9h30 à 12h00.

→ Dimanche 16 :

Puces de Saint-Junien.

Cœur de ville - De 9h00 à 18h00.

→ Samedi 22 et dimanche 23 :

Auto-cross.

→ Mardi 25 :

Forum job dating.

→ Mercredi 26 :

Don du sang.

Salle Amédée-Burbaud - De 15h00 à 19h00. Rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

→ Dimanche 30 :

Bourse aux antiquités militaires.

Salle des congrès - De 9h00 à 17h00.

Entrée : 3€.

Renseignements au 06 71 57 84 36.

Mai

→ Samedi 6 et Dimanche 7 :

L'échos des Nagas.

Salle des congrès.

→ Dimanche 7 :

Marché de Printemps par Les amis des fleurs.

Place Lacôte - De 9h00 à 18h00.

→ Dimanche 7 :

Ostensions

Plantation des maïs à 15h00.

→ Lundi 8 mai :

Commémoration de la fin de la Deuxième Guerre mondiale.

Stèle du champ de foire - 11h00.

→ Samedi 13 et dimanche 14 :

Salon du bien-être.

Salle des congrès.

→ Samedi 13 :

Vide grenier de l'association Bellevue partage.

La Parenthèse de la Glane.

→ Vendredi 19 :

Don du sang.

Salle Amédée-Burbaud - De 15h00 à 19h00. Rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

Juin

→ Samedi 3 :

Faites des livres.

Salle des congrès du Châtelard.

→ Samedi 10 :

Au bout du conte.

Salle des fêtes.

→ Jeudi 15 :

Concert de la chorale du collège Paul-Langevin.

Salle des congrès - 19h00.

→ Mercredi 21 :

Fête de la musique.

Programme des Ostensions septennales - Juin

→ Mardi 20 :

Remise des clés de la ville par Blanche de Castille au maire.

17h00.

→ Jeudi 22 :

Procession des Pénitents bleus et gris.

21h00.

→ Vendredi 23 :

Visite de Louis XI et de sa cour.

17h00.

Saint-Jean du Cuir à 21h suivie d'un feu d'artifice à la Chapelle Notre-Dame.

→ Samedi 24 :

Entrée des Poitevins dans Saint-Junien.

21h00.

→ Dimanche 25 :

Défilé ostensionnaire

A partir de 15h00.

→ Lundi 26 :

Salut aux portes et serrée des reliques.

11h00.

A medieval painting depicting a man and a woman in a room. The man on the left wears a dark, wide-brimmed hat and a long, dark purple robe with a fur collar. He has his right hand raised in a gesture of prayer or promise. The woman on the right wears a white lace headscarf and a green dress with a blue sleeve. She is looking down at her hand, which is being held by the man. In the foreground, a small, shaggy brown dog sits on the wooden floor. The background features a chandelier, a circular mirror, and a window with a stained glass design.

**QUAND TU PROMETS
DE RAMASSER
LES CROTTES DE TON CHIEN
À SAINT-JUNIEN**

**RESPECTONS
NOTRE VILLE**